

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 08 Mars (08/03/2012)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 02 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRESENTES :**

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), **Adjoint**,  
Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. BOUSQUET), Mme Odile MARTY-MOTHEs (représentée par Mme CASTRO), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. NUNZI), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIT EXCUSE :**

M. Gérard CHOUKOUd, **Conseiller Municipal**

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. BAPTISTE Richard est nommé secrétaire de séance.

**17 – 08 mars 2012**

**CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE MOISSAC ET L'OFFICE DE  
TOURISME**

Rapporteur : Madame DELTORT



**Considérant** la nécessité de renforcer la collaboration entre le Service Patrimoine et l'Office de Tourisme par le biais d'une convention stipulant que les interventions de guidage des scolaires dans le Cloître seront assurées par le guide-conférencier salarié de l'Office de Tourisme, et facturées par la suite au Service Patrimoine de la Ville au tarif de 16€ de l'heure,

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la signature de cette convention entre le Service Patrimoine de la Ville et l'Office de Tourisme,

**AUTORISE M. le Maire** à la signer.

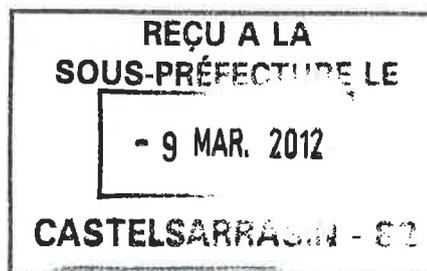
Pour copie conforme

Moissac le 09 Mars 2012

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :

CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA COMMUNE DE MOISSAC ET L'OFFICE DE  
TOURISME DE MOISSAC

**Entre les soussignés**

Monsieur Jean-Paul Nunzi, maire de la commune de Moissac (place R. Delthil 82200 MOISSAC) agissant au nom et pour le compte de ladite commune, conformément à la délibération.....du conseil municipal

Ci-après dénommé : la commune de Moissac, d'une part

et

Monsieur Bruno Boutrolle, directeur de l'Office de tourisme de Moissac, Place Durand de Bredons 82200 Moissac

Ci-après dénommé : l'office de tourisme de Moissac, d'autre part

**Il a été exposé, arrêté et convenu ce qui suit :**

dans le cadre de l' « école du regard » qui est le secteur éducatif du service patrimoine de la ville de Moissac, le développement des activités (pour 2011 1199 enfants reçus) conduit à s'assurer le renfort d'un guide-conférencier attaché à l'Office de tourisme de Moissac, dans le contexte du renforcement de la collaboration entre structure municipale et O.T..

- **Les interventions de guidage des scolaires reçus en ateliers par le Service patrimoine de la ville de Moissac assurées par un guide-conférencier salarié de l'Office de Tourisme seront facturées au Service patrimoine de la ville au tarif de 16 € de l'heure.**

Cette convention est conclue pour la durée des activités du service éducatif du Service Patrimoine de la ville de Moissac

Fait à Moissac le

en trois exemplaires originaux

Le maire de Moissac



Le directeur de l'office de tourisme  
de Moissac